



Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 6242 du 24 mai 2022 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo.

Il est vrai que le comité SAGE (Strategic Advisory Group of Experts on Immunization) de l'Organisation Mondiale de la Santé s'est exprimé lors d'une réunion en avril 2022 sur la possibilité d'administrer le vaccin contre le virus HPV en dose unique, en concluant que la vaccination des adolescents de 9 à 14 ans pourra se faire dorénavant avec un régime à une ou à deux doses. Le régime à une dose aurait un avantage évident dans les pays qui sont limités en ressources et où le circuit de distribution et d'administration des vaccins est souvent difficile¹.

Dans sa séance du 17 mai 2022, le Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses (CSMI) a discuté de l'opportunité de changer de schéma de vaccination HPV au Luxembourg, et est cependant venu à la conclusion qu'en raison du faible nombre d'études démontrant la non-infériorité d'un schéma vaccinal à une seule dose, incluant les filles et les garçons et en l'absence d'un rapport détaillé du SAGE sur la question, il est trop tôt pour se prononcer sur une évolution des recommandations vaccinales existantes vers un schéma à dose unique de vaccin contre le HPV au Luxembourg. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'un schéma à une dose unique améliorerait considérablement le taux de participation à la vaccination dans notre pays, puisque le vaccin est mis gratuitement à disposition de la population-cible depuis 2008 et que l'accès au médecin-vaccinateur n'est pas limité dans notre système de soins.

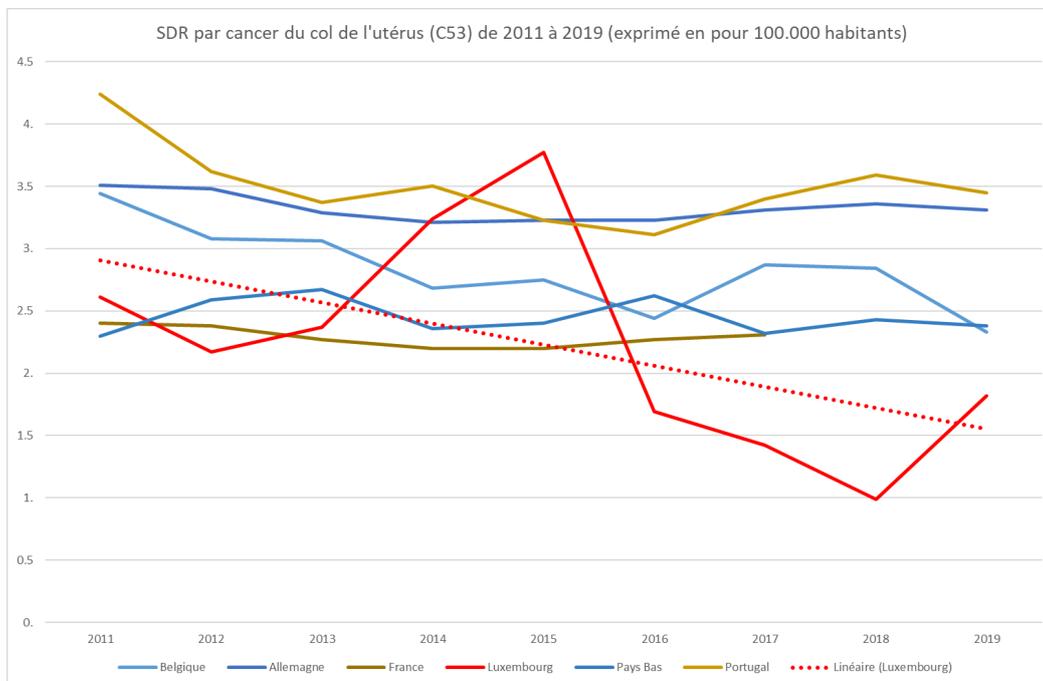
En attente de l'introduction généralisée du carnet de vaccination électronique (CVE), pour lequel une phase pilote est en cours, le ministère de la Santé ne possède actuellement pas de statistiques détaillées sur les taux de vaccination des vaccins administrés au Luxembourg. Cependant, une étude réalisée sur la population des filles nées entre 1991 et 2003, résidentes au Luxembourg, et vaccinées entre 2008 et 2016, montre un taux de vaccination contre le HPV à hauteur de 62% pour une première dose. Ce taux est considéré comme modéré et suggère la nécessité de promouvoir davantage cette vaccination².

Par ailleurs, la Direction de la Santé dispose des données générales de commandes de vaccins par les médecins dans le cadre du programme national de vaccination. Ces chiffres montrent que 8'976 doses de vaccin ont été commandées en 2019, 10'412 doses en 2020 et 13'617 doses en 2021, ce qui permet en moyenne de vacciner complètement (2 doses) environ 5'500 personnes par an. Ceci fait supposer un taux de vaccination en progression de la cohorte annuelle d'adolescents à vacciner.

L'évolution du taux standardisé de mortalité par cancer du col de l'utérus (code ICD-10 C53) pour 100.000 habitants, au Luxembourg et dans une liste de pays voisins, de 2011 à 2019, est présenté dans le graphique ci-dessous.

1. ¹ World Health Organisation : Meeting of the Strategic Advisory Group of Experts on Immunization, April 2022 : Conclusions and Recommendations. Weekly Epidemiological Record, No. 24, 17 June 2022

2. ² A. Latsuzbaia et al. Human papillomavirus vaccination coverage in Luxembourg – Implications of lowering and restricting target age groups. Vaccine 2018;36:2411-6.



Source : Extraction de la base de données Eurobase de Eurostat le mardi 7 juin 2022

(https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/HLTH_CD_ASDR2_custom_2873042/default/table?lang=en)

Considérant les petits effectifs (5 décès dus au cancer du col de l'utérus en 2019), il est nécessaire d'interpréter cette évolution des taux standardisés de mortalité avec prudence. La courbe de tendance linéaire (en pointillés rouges) évoque une réduction de ce taux de mortalité standardisé entre 2011 (2,61 pour 100.000) et 2019 (1,82 pour 100.000).

Luxembourg, le 28 juin 2022

La Ministre de la Santé

(s.) Paulette Lenert